Table des tribus indiennes des Etats-Unis et du Canada, classées par familles linguistiques, avec leur effectif et leur localisation

Jean PICTET

INTRODUCTION

Qui est un Indien?

Il n'est pas aisé de dresser un tableau complet des tribus indiennes avec leur effectif, car il a toujours régné, dans les deux pays concernés, bien des incertitudes, en l'absence d'un système adéquat de recensement et de critères permettant de

fixer clairement qui est un Indien1.

Aux Etats-Unis, la question dépend en première ligne des autorités fédérales, mais aussi des Etats de l'Union et des tribus elles-mêmes, chacune des instances compétentes tenant ses propres registres. Ces documents ne sont d'ailleurs pas exempts d'erreurs. Ainsi, lorsque la «Dawes Commission» établit, en 1893-1903, la liste des personnes appartenant aux Cing Nations Civilisées (Cherokee, Choctaw, Creek, Chickasaw et Séminole), en vue de l'attribution des terres lors du morcellement des réserves de l'Oklahoma, elle reçut 300 000 demandes d'inscription! Elle n'en retint que 100 000, mais ce dernier chiffre était encore surévalué et comprenait des Blancs et des Noirs affranchis que les tribus avaient elles-mêmes écartés, en sorte que le nombre réel de ces Indiens était de l'ordre de 65 000. A l'opposé, on avait tenu pour sang-mêlé les Indiens issus de parents de tribus différentes! Un autre exemple, en sens contraire : dans les Etats du Sud, pour les mariages entre Indiens et Mexicains, on a compté ces derniers comme Blancs, alors qu'ils sont le plus souvent d'origine indienne. De même, des Peaux-Rouges ont été inscrits comme Blancs simplement parce qu'ils portaient des noms à consonance espagnole.

Sur le plan fédéral, on distingue trois catégories

d'autochtones:

a) les Indiens reconnus, qui sont membres d'une tribu reconnue en vertu d'un traité, qui habitent une réserve, ou qui ont au moins un quart de sang indien;2

b) les Indiens non reconnus et non identifiés comme tels, appartenant à une communauté non reconnue comme tribu ou dont la réserve est «terminée», c'est-à-dire dissoute;

c) les Indiens urbains, qui se sont émancipés et n'ont plus de lien avec une réserve.

¹ Les Inuits (ou Eskimos) ne sont pas inclus dans la présente étude.

² Par «sang», il faut naturellement entendre le patrimoine génétique héréditaire.

Sur le plan des Etats de l'Union, certains ne tiennent pas compte des ethnies dans leurs statistiques. En outre, leur pratique est loin d'être uniforme. Ainsi, parmi ceux qui comptent le plus de Peaux-Rouges, trois Etats se réfèrent aux déclarations des intéressés, quatre à la décision de leur tribu, cinq à la condition de résider sur une réserve et un au fait qu'ils ont au moins un quart de sang.

Quant aux normes des tribus, on ne trouve pas plus d'unité. Certaines demandent un quart de sang au minimum, d'autres d'être au moins demi-sang, d'autres d'avoir un quart et même un huitième de sang, sans compter que des communautés ne sont plus considérées comme tribus et n'ont plus de Conseil tribal. Des communautés indigènes considèrent comme Indiens les Blancs qui ont épousé une Indienne (squaw-men) alors que d'autres les excluent. Aux yeux de la loi, un Blanc adopté par une tribu n'est pas tenu pour Indien. On le voit donc, un sang-mêlé peut être Indien ici et Blanc ailleurs. De même, le mariage seul ne suffit pas à conférer le statut indien.

Parmi les Indiens non reconnus figurent les membres des tribus dissoutes en vertu des «Termination Acts » des années 1950 et suivantes, résultat de la politique d'acculturation qui n'est, sur le plan ethnique, que la suite, en apparence légitime, de la politique passée de conquête et d'élimination physique. Les Indiens sont progressivement «libérés» de la tutelle gouvernementale, perdent tout droit à l'assistance qui leur était assurée en tant que tels, tandis que les réserves sont abolies, les terres partiellement distribuées aux Indiens, et « récupérées » pour le reste par l'Etat. De ces indigènes émancipés on fait des individus stéréotypés, censés se suffire à eux-mêmes, qui se dirigeront vers les villes - souvent des bidonvilles – où ils ne tarderont pas à disparaître dans le grand « melting pot » américain. De 1954 à 1960, 61 tribus ou bandes virent ainsi leurs droits éteints, ce qui eut pour elles des conséquences catastrophiques. Pour ne citer qu'un seul exemple: les Menominees, que l'exploitation de leurs belles forêts avait rendus prospères, devinrent en quelques années des nécessiteux à la charge du Wisconsin. Finalement, le Congrès américain fit marche arrière et restaura la tribu dans ses droits. On a procédé de même en faveur d'autres communautés qui avaient été traitées de cette façon.

Aujourd'hui, on reconnaît aux Etats-Unis la nécessité d'organiser le recensement et l'enregistrement des indigènes sur des bases plus rationnelles, et des études sont menées à cet effet. D'ores et déjà, quelques principes semblent devoir s'imposer: d'abord confirmer le droit des tribus de décider quels sont leurs membres, une vérité incontestable que la Cour Suprême a reconnue en 1977; ensuite accorder le statut d'Indiens à ceux qui le souhaitent et qui sont au moins quart-de-sang. Mais on est encore loin d'arriver à une solution générale et définitive.

Au Canada c'est l'« Indian Act» de 1876 qui régit le sort des autochtones. Animée de bonnes intentions et contenant nombre d'éléments favorables aux intéressés, cette loi a eu cependant de fâcheuses conséquences, car elle restreint trop fortement la liberté des indigènes et les place entièrement sous tutelle. Elle a fait l'objet de plusieurs révisions, notamment en 1951, mais cela n'a pas changé le fond du problème.

Dans ce pays, les Peaux-Rouges sont divisés en trois catégories:

a) les Indiens enregistrés auprès du Ministère fédéral des Affaires indiennes, c'est-à-dire qui appartiennent à une bande par filiation paternelle ou qui sont autorisés à exploiter les terres réservées. Il est

³ De 1965 à 1978, il y a eu en moyenne, chaque année, au Canada, 510 mariages d'Indiennes avec des Blancs et 448 mariages d'Indiens avec des Blanches. Aux dernières nouvelles, la loi aurait été modifiée sur ce point. à noter que si une femme blanche (ou noire ou jaune) épouse un Indien enregistré, elle acquiert le statut d'Indienne. En revanche, si une Indienne enregistrée épouse un Blanc, ou même un Indien non enregistré ou un métis, elle perd son statut d'Indienne³. Ce système, qui peut s'expliquer sur le plan administratif, est une aberration sur le plan ethnique et concourt à l'extinction de la minorité indigène. De plus, il ne résoud pas tous les cas: ainsi une femme indienne enceinte d'un Blanc hors mariage, chassée de sa tribu, ne sait que devenir et son enfant sera sans statut. Aussi la loi a-t-elle été critiquée comme contraire aux Droits de l'Homme.

L'autorité canadienne relève elle-même que « les personnes qui ont le statut d'Indiens ne constituent qu'une partie de la population autochtone, et pas nécessairement celle qui est de la plus pure extraction indienne». On peut penser, en effet, que la moitié des Indiens enregistrés sont des métis;

b) les Indiens non enregistrés, qui ont été émancipés et ont renoncé à leur statut indien, ayant quitté leur réserve, ou bien qui ont perdu leur statut par la faute de leurs parents, qui ont omis de les faire inscrire. Ce sont alors les autorités provinciales qui ont à veiller à leurs besoins. Les critères pour les identifier ne sont pas fixés par la loi, mais on se fonde sur le pourcentage de sang, l'acceptation par une communauté indienne et le fait de se conformer à un mode de vie traditionnel;

c) les métis, à savoir les descendants des personnes considérées comme métis lors de l'indé-



pendance du Canada, en 1867, et qui sont relativement peu nombreux. Ils n'ont jamais possédé le statut indien et dépendent des provinces.

Combien y a-t-il d'Indiens?

Vu ce qui précède, personne ne peut dire avec certitude combien il y a de Peaux-Rouges aujour-d'hui. En dépit de la recherche approfondie à laquelle la présente étude a donné lieu, ses résultats demeurent approximatifs, d'autant que toute classification de ce genre a quelque chose d'arbitraire.

Mais nous nous demanderons tout d'abord ce qu'il en était à l'origine sur le plan démographique. Les premiers arrivants européens ne connaissaient que la lisière d'un vaste continent inexploré, lourd d'inconnu et de mystère. Leur imagination le peupla de millions d'êtres humains. Cette fable se confirma aux récits entachés d'exagération des voyageurs, agents ou missionnaires, trompés par l'immensité des territoires qu'occupaient les moindres tribus, par la grande mobilité de celles-ci et par le nom même de nations qu'elles s'octroyaient. Comment ces pionniers auraient-ils pu croire que les Iroquois ou les Comanches, qui avaient arrêté leur avance pour deux siècles, ne pouvaient aligner que 3000 ou 4000 guerriers au faîte de leur puissance?4

En outre, on a mis longtemps à se rendre compte de l'énorme superficie de territoire nécessaire à l'alimentation de l'homme par la chasse, soit 30 km² pour un indigène.

Avec les temps modernes, ayant pénétré tout le pays, les colons constatèrent avec stupeur le nombre infime de ces «sauvages» si redoutés. Ils se persuadèrent alors de l'ampleur effrayante de leur déclin. Il est vrai que, sous leurs yeux, d'illustres tribus décimées par les épidémies, la guerre et les déportations, s'étaient effacées de la surface terrestre et qu'à chaque recensement le nombre total s'amenuisait. Enfin, il y avait des gens qu'un sordide intérêt poussait à proclamer «l'extinction fatale» des Indiens sous le choc de la civilisation, afin de s'emparer de leurs terres.

Les savants de notre siècle sont arrivés à la conclusion que le nombre des Peaux-Rouges, à l'époque de la découverte, se montait tout au plus à un million d'âmes pour le territoire actuel des Etats-Unis et du Canada. La région la plus peuplée était la Californie, la moins peuplée celle des grandes Plaines. On arrive à ce chiffre en totalisant les plus anciennes évaluations dignes de foi que l'on possède pour toutes les tribus, et l'on tient compte aussi du nombre d'êtres humains qu'une région peut nourrir en fonction du mode de vie de ses habitants.

Tout récemment, certains auteurs, ayant procédé par extrapolation, prétendent que la population aborigène des Etats-Unis et du Canada aurait dépassé dix millions avant l'arrivée des Blancs. Cette assertion nous laisse sceptique et nous ne la retiendrons pas, du moins tant que des preuves formelles n'auront pas été apportées.

Le nombre initial d'un million a décru sous l'impact de la colonisation. Il a atteint son minimum, soit 350 000 environ pour les deux pays, à la toute fin du XIXº siècle. Puis la marche ascendante a repris, sur un rythme qui ne cesse de s'accélérer, surtout, à vrai dire, en raison d'un métissage galopant. Aux Etats-Unis, le taux d'augmentation des autochtones est de 32 pour mille, alors qu'il n'est que de 17 pour mille en ce qui concerne la population totale.

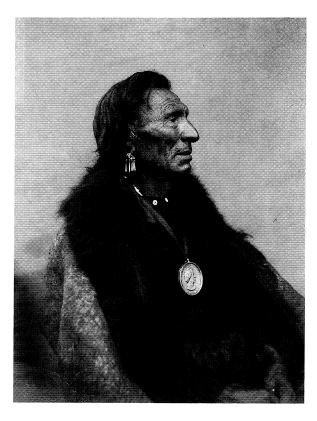
L'évaluation globale, telle qu'elle résulte de la Table des tribus ci-après, arrêtée en 1970-1975 5, se monte à quelque 800 000 âmes (550 000 aux Etats-Unis et 250 000 au Canada). Sur ce total, on peut penser qu'environ la moitié des individus recensés sont de pure souche ou du moins à prédominance indienne, alors que l'autre moitié est faite d'individus métissés, le plus souvent dans de très fortes proportions.

Aux Etats-Unis, on considère comme Indiens de pure ascendance (full-blood) les personnes ayant au moins sept huitièmes de sang indigène, dans la mesure où l'on connaît le pourcentage exact. Les lois de l'hérédité confirment le bien-fondé de ce critère. Dans de tels cas, il est possible que l'ancêtre blanc ne contribue plus pour un seul gène à leur patrimoine génétique.

Ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus des centaines de milliers de personnes au sang indien très dilué qui, selon toute vraisemblance,

⁴ A la fin du siècle dernier, le Grand Larousse attribuait aux Comanches 40 000 guerriers!

⁵ Dans quelques cas, lorsqu'il s'agit de sous-tribus ou bandes pour lesquelles l'autorité ne fournit plus de données précises, les chiffres remontent à 1910 et n'ont donc qu'une valeur relative.





s'amalgameront à la population blanche en une ou deux générations. Ainsi, déjà, plusieurs millions d'Américains ont quelques gouttes de sang indien dans les veines – ce dont en général ils sont fiers – mais dont il n'est guère resté de traces visibles.

De nos jours, les statistiques font état de 800 000 Peaux-Rouges aux Etats-Unis et de 300 000 au Canada, mais sans préciser le pourcentage de sang. Ainsi, on nous annonce – ce qui surprend – que la population indienne de la Californie est de 150 000 âmes (alors qu'elle était de 24 000 en 1946), dont la moitié est formée d'Indiens provenant d'autres Etats de l'Union et résidant dans les zones urbaines. Faut-il admettre aussi que l'on a « découvert » des Indiens californiens qui n'étaient pas reconnus comme tels auparavant?

Mais les milieux militant pour la défense des Indiens affirment que les Peaux-Rouges sont en réalité 1 500 000 aux Etats-Unis et 500 000 au Canada – ce qui est plus surprenant encore. Semblable évaluation doit couvrir un nombre considérable d'«Indiens de cœur», qui ne le sont plus génétiquement.

Vu les incertitudes qui règnent et le manque de précisions suffisantes, notamment quant à l'effectif des diverses tribus, nous en sommes resté aux données de 1970-1975 pour établir le Tableau qui va suivre.

Le problème du métissage

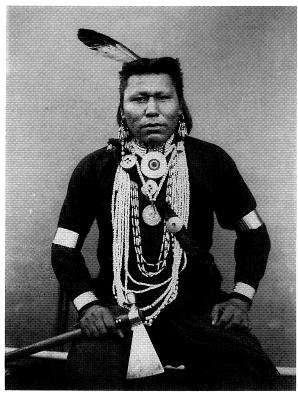
Un Président d'Israël, M. Ben Gourion, avait déclaré que les mariages mixtes représentaient, pour le peuple juif, une menace plus grave que les persécutions dont il a été victime. On pourrait en dire autant des Peaux-Rouges, quoiqu'ils n'en soient

pas tous conscients. Le phénomène du métissage constitue, pour leur existence, un péril plus mortel que les fusils d'antan, sans oublier d'autres fléaux comme la stérilisation, plus ou moins consentie, de nombreuses femmes indiennes et le placement d'enfants indigènes dans des familles blanches, mesures présentées comme prises dans le cadre de la lutte contre le paupérisme.

Dire cela n'est pas sacrifier au racisme. Il faut regarder froidement les choses. Le métissage pose un problème majeur dans les régions où deux races différentes vivent en symbiose, alors que l'une est largement dominante. L'ethnie minoritaire, surtout lorsqu'elle est fragmentée, comme c'est le cas en Amérique du Nord, sera fatalement menacée de dissolution. Ici, les communautés les plus faibles n'auront bientôt plus d'indien que le nom – et encore! – pour se fondre, à plus ou moins longue échéance, dans la population ambiante. Or toute culture, même modeste, a un caractère unique et enrichit le monde. Son extinction est une perte irréparable.

lci, un bref retour en arrière s'impose. Des historiens nous disent que, dès le début de l'ère coloniale, se sont nouées des unions interraciales. Ainsi, d'illustres chefs furent des sang-mêlé. Les femmes blanches étaient rares sur la «Frontière», et la squaw avait la réputation d'être une bonne compagne. De leur côté, les Peaux-Rouges, qui ne manifestaient pas de préjugés raciaux, adoptaient parfois des étrangers ou des captifs. Plus tard, dans l'Ouest, les squaw-men — c'est-à-dire les Blancs vivant maritalement avec des Indiennes — avaient la faculté de résider sur les réserves, ce qui favorisait une telle pratique. Quelques Etats de l'Union interdisaient les mariages avec les «gens de couleur».





Aussi, dans les restes des tribus de la côte atlantique, trouve-t-on beaucoup de métis d'Indiens et de Noirs, rapprochés par la discrimination raciale.

L'ancienneté du métissage a conduit des auteurs à dire qu'il n'y a plus de Peaux-Rouges de pure souche. C'est oublier qu'au sein d'une communauté compacte, lorsque le mélange de sang est occasionnel et ne se renouvelle pas, le patrimoine génétique hétérogène diminue de moitié à chaque génération, pour disparaître assez rapidement. Ainsi l'ethnie dominante se reconstitue. Ces unions mixtes du passé n'ont donc pas l'importance que certains leur donnent, du moins tant qu'elles sont restées exceptionnelles.

En revanche, le phénomène du métissage a produit tous ses effets avec le peuplement rapide des Etats-Unis au XIX^e siècle.

Par malheur, en raison des bouleversements de la conquête, beaucoup de tribus furent démembrées et leurs portions déplacées en des lieux fort éloignés les uns des autres. On le verra en examinant les tables qui suivent.

Notons en passant que si l'on avait eu le respect des peuples indiens et le souci de préserver leur identité et d'assurer leur survie, on les aurait groupés de façon compacte et par affinités linguistiques, sur des territoires d'une étendue suffisante et réellement intangibles. Mais on ne refait pas l'histoire.

Ces tribus dispersées furent donc particulièrement exposées au métissage, ne serait-ce que pour échapper à la consanguinité. Et que dire lorsque de grandes réserves furent morcelées – chaque chef de famille devenant propriétaire d'un lopin – et transformées bientôt en un habit d'Arlequin, aux losanges blancs et rouges, par les aléas de l'hérédi-

Source photos: «Sioux» photographiés par le prince R. Bonaparte au Jardin d'Acclimatation, Paris, 1888.

té et des affaires! Dans ces régions, dont l'Oklahoma offre le meilleur exemple, les mariages mixtes se sont multipliés.

C'est en 1910 que, pour la première fois, le Gouvernement américain a fait dénombrer les sangmêlé d'une manière relativement systématique et précise, dans le cadre du grand recensement effectué à cette époque. Ils constituaient alors *grosso modo* le 40 % de la population indienne, soit 100 000 sur 265 000 ⁶. De ces métis, 22 % seulement possédaient plus d'une moitié de sang indien, 28 % une moitié et 50 % – ce qu'il faut souligner – moins de la moitié de sang indien.

Si l'on examine la liste des tribus dressée en 1910, on constate que les Apaches Jicarilla venaient en tête, n'ayant aucun métis. Puis l'on trouvait les autres tribus du Sud-Ouest, n'en comptant presque pas (autres Apaches, Navajos, Pueblos, etc.). Venaient ensuite les Utes (95% d'Indiens de pure ascendance), les Arapahos (92), les Païutes (92), les Cheyennes (89), les Pawnees (88), les Shoshonis (87), les Iroquois Oneida (86) et Onondaga (82). Plus loin se tenaient les Kiowas (74), les Sioux (70), les Kickapoos (69), les Pieds-Noirs (54), les Creeks (54). Au-dessous de la moyenne, on voyait les Choctaws (45), les Têtes-Plates (42), les Chippeways (35). Les tribus présentant le plus faible pourcentage de sang indien étaient les Cherokees (20), les Iroquois Mohawk (17). Les tribus de l'Est, comme les Hu-

 $^{^{6}\,\}text{Sans}$ compter l'Alaska, où la proportion des métis était de 15 %.

rons, les Mohicans, les Croatans, ne comptaient plus guère que des métis.

Au Canada, la pureté de l'ascendance n'a pas fait l'objet d'une publication d'ensemble, mais on a lieu de croire qu'elle est analogue à celle des Etats-Unis.

Depuis 1910, on manque de données détaillées. En 1950, le Bureau américain des Affaires indiennes évaluait les autochtones de pure extraction à 242 000, soit le 60 %, alors qu'ils étaient 170 000 en 1910, y compris l'Alaska. En 1950 toujours, pour les Cinq Nations Civilisées de l'Oklahoma, on estimait à 17 670 les personnes de pure ascendance (sur 64 000), soit presque autant qu'en 1910. En revanche, les Pieds-Noirs de pure souche n'étaient plus que 1000 (sur 5000), les Menominees 82 seulement (et 700 à prédominance indienne) sur 3000.

En Californie, en 1928, sur 18 585 Indiens (sans compter ceux des missions) il y en avait 36% de pure ascendance, alors que 21% étaient des demisang.

De nos jours on peut penser, d'une façon très approximative, que la moitié des Peaux-Rouges sont de pure extraction ou du moins à prédominance indienne, soit quelque 400 000 pour les deux pays. Les Navajos qui, paraît-il, viennent d'atteindre la barre des 200 000, sont en grande majorité exempts de mélange de sang.

De ce qui précède il résulte – et c'est là l'important – que si le nombre des métis a fortement augmenté depuis 1910, le nombre des individus a pré-

dominance indienne a également augmenté. La forte natalité des Peaux-Rouges leur permet de compenser la constante déperdition démographique causée par les unions mixtes. D'un autre côté, beaucoup de sang-mêlé se détachent des tribus et « passent la ligne » pour se fondre dans la masse environnante. De la sorte, on peut espérer que la race rouge continuera à résister victorieusement au processus d'assimilation et saura préserver son identité, malgré les constantes pressions dont elle est l'objet.

Actuellement deux conceptions s'affrontent, dans ce domaine, outre-Atlantique. D'un côté, les sphères gouvernementales (surtout le parti républicain aux Etats-Unis) voient, à longue échéance, dans l'intégration des Indiens et leur fusion dans le milieu ambiant, la solution radicale et définitive du problème, y compris la suppression des réserves. Déjà, des éléments du public sont réticents à voir continuer l'assistance, dont les Indiens bénéficient en vertu de traités, à des personnes qui sont pratiquement devenues des Blancs, alors qu'eux-mêmes n'en bénéficient pas.

D'un autre côté, les milieux proches des Peaux-Rouges estiment qu'on ne peut considérer la question seulement sous l'angle de la race, comme on le fait pour les chevaux, mais qu'il faut tenir compte avant tout des valeurs sociales, linguistiques et morales. Pour eux, l'«indianité» se manifeste par l'attachement à une culture, une histoire, des coutu-



Tiré de: With Pen and Camera at the Pan-American Exposition, Buffalo, N.Y. and Niagara Falls, 1901.

mes communes. Ils soulignent qu'il y a, sur les réserves et en dehors, des sang-mêlé qui sont « plus Indiens que les Indiens », fermement et sentimentalement liés à la terre et au peuple qui les a vus naître, et désireux de poursuivre le mode de vie traditionnel propre à la tribu. On avance aussi que leur éloignement priverait les communautés indigènes de forces vives dont elles ont besoin.

Quelles sont les perspectives d'avenir? Nous ne nous hasarderons pas à vaticiner. Mais nous présumons qu'à défaut de nouvelles dispositions légales, l'évolution se poursuivra dans la même ligne que jusqu'ici. En effet, les métis sont amenés, une fois ou l'autre, à choisir celle des deux races à laquelle ils se rattacheront. Ainsi, les sang-mêlé enracinés dans le sol tribal et demeurés proches de la nature épouseront de préférence des personnes à l'ascendance indienne marquée et demeureront au sein de la petite patrie des hommes rouges. En revanche d'autres métis, moins attachés aux coutumes ancestrales, subiront l'attirance des cités modernes et du progrès matériel; ils choisiront vraisemblablement des conjoints d'origine européenne et gagneront la grande patrie des hommes blancs.

Les tribus nombreuses et compactes gardent leurs chances d'assurer la pérennité de leur existence. En revanche, les petites communautés, noyées dans la masse environnante et où le métissage est constant, auront de la peine à survivre.

En tout état de cause, ainsi que l'écrivait déjà le grand géographe Elisée Reclus au début de notre siècle, «on a représenté la race indienne sous la forme d'une femme assise à côté d'un tombeau; rien n'est plus faux; les Indiens veulent vivre et ils vivront!»

Tribus et familles linguistiques

Le classement des tribus en douze grandes familles linguistiques, adopté ci-après, est conforme aux conclusions récentes de la science. Pourtant, les spécialistes ne sont pas tous d'accord sur l'étendue à leur donner. Ainsi, certains ne placent pas les Tunicains, ni les Yuchiains, parmi les Muskoghiens. De même, tous ne font pas figurer les Kiowains et les Tanoains parmi les Uto-Aztéquains. D'autres ne rattachent pas aux Mosains les Kooteniains, Wakashains et Chimakuains.

D'un autre côté, des savants ont cru voir une certaine parenté entre quelques-unes des grandes familles linguistiques. Ainsi a-t-on relevé des affinités entre les Algonquiniens et les Salishains, entre les Iroquoisiens et les Caddoains. Mais on a maintenant rejeté l'existence prétendue d'une superfamille qui grouperait les Hokains, Iroquoisiens, Siouxains et Muskoghiens.

Les études ne sont pas assez avancées quant à ces nouvelles parentés pour que nous puissions en tenir compte.

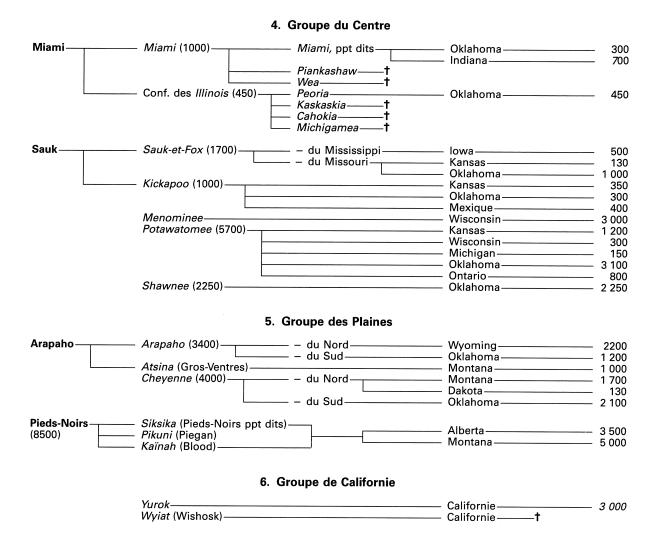
Nous avons cru devoir – tant bien que mal – franciser l'appellation anglo-saxonne des groupes linguistiques. Dans ce cadre, nous n'avons pas conservé la dénomination d'«Algonquins» que les Français ont attribuée à la vaste famille qui tire son nom de l'une des tribus qui en font partie, ce qui prêtait à confusion.

Sont mentionnées, sur la Table ci-après, les principales tribus historiques, même lorsqu'elles ne comptent plus qu'un petit nombre d'individus (P.N.) ou, pour une quarantaine d'entre elles, qu'elles sont éteintes ou proches de l'être (+). Le nom usuel des tribus - souligné - figure, en règle générale, dans la colonne centrale. Les appellations synonymes ne sont fournies qu'à titre exceptionnel. Les noms des sous-tribus et bandes sont inscrits dans la colonne de droite lorsqu'elles revêtent une importance suffisante. Dans la colonne de gauche figurent les noms d'entités plus vastes, soit qu'elles répondent à une réalité politique (confédérations), soit qu'elles marquent une parenté linguistique soulignée par les ethnologues. Enfin, on trouvera, tout à droite, l'indication du ou des Etats de l'Union (des provinces pour le Canada) dans lesquels une tribu est principalement localisée, que ce soit sur une réserve (parfois mentionnée) ou en dehors de celle-ci.

I. ALGONQUINIENS (225 000)

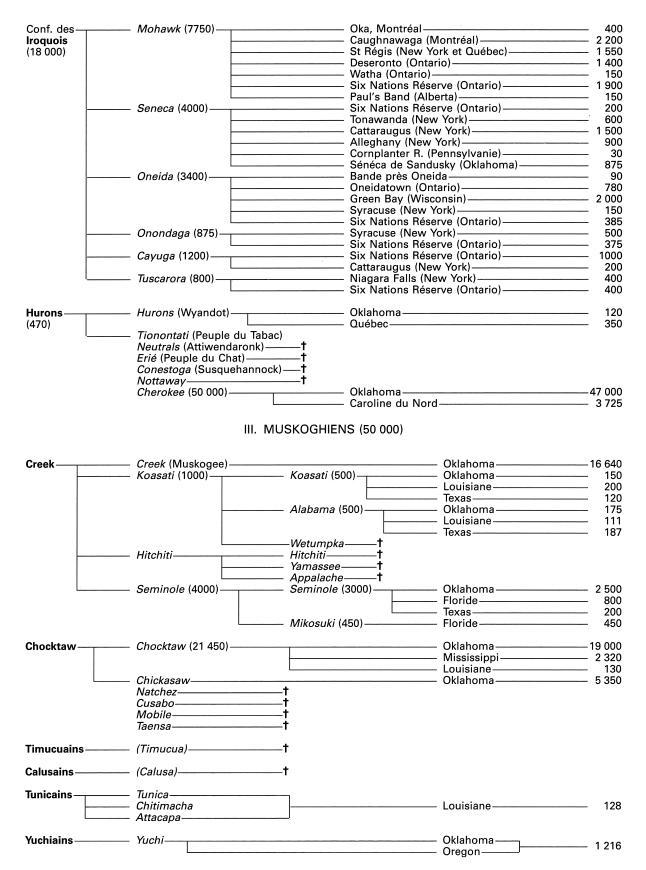
1. Groupe du Nord

Algonguin	Algonquing ant dita	Overfile	0.000
(4500)	Algonquins, ppt dits Nipissing	Ontario	— 2 000
(4000)	Temiscaming	— Ontario	500
	Abitibi		
Chippeway——	—— Chinneway (Odiibway) incl. Saultoux	Minnocoto	17.000
omppeway	— Chippeway (Odjibway) incl. Saulteux Canada 44 000	M Dakota	7 500
	Ftats-Unis 42 000	Micconcin	E 000
	86 000	— Michigan—	1 000
	00 000		- 600
-		Canada	60 000
	(60 000) —— Ottaway (8000)	Montana	250
L	—— <i>Ottaway</i> (8000)——————————————————————————————————	Ontario	— 3 000
		Michigan	— 4 500
		——— Oklahoma—————	500
	2. Groupe du Nord-Est		
Ahenagui	—— Abenaqui ppt dits (Penobscot) (1400)		
Abeliaqui	incl. – Arosaguntacook, Norridgewock – Pennacook, Sokoki – Malecite (3400)	Maine	800
	- Pennacook, Sokoki	Québec	600
	—— Malecite (3400)———————————————————————————————————	N. Brunswick & Québec-	— 1 600
		Maine	— 1800
	Passamaquoddv	Maine	1 000
	—— <i>Mic-Mac</i> (10 000)—————————————————————————————————	Québec	— 2 000
		— N. Brunswick———	— 2700
	ı	N. Brunswick N. Ecosse Ile Prince-Edouard	 4 700
		Ile Prince-Edouard	— 450
		Iviaine	— P.N.
Montagnais——	— Montagnais, ppt dits————————————————————————————————————	——— Québec——————	— 5 300
(9000)	Bersiamite	— Québec———	1 600
	— Papinacnois————————————————————————————————————	046	
	Mictoccin	Ouébas	— 300 1 000
		Torro Nouvo +	- 1600
	3. Groupe de l'Est		
Conf. des	— Delaware, ppt dits (Unami)—————		
Delawares ——	Munsee (Esopus, Hackensack, Manhattan,	—— Oklahoma————	— 1 500
·(Lenape)	Wappinger) —	— Ontario	— 600
(2200)		Wisconsin	— P.N.
		— Kansas—	— P.N.
Conf. des	— Powhatan, ppt dits———†		
(1700)	Pamunkey (330) Chickahominy (850) Mattaponi (400)		
	— Mattaponi (400)————	Virginie	— 1 700
	Rannahanoc (100)		
L	—— Potomac————† —— Nansemond—————†		
	Croatan (Hatteras) 2	Caroline du Nord	
	Mohican (Stockbridge)————————————————————————————————————	—— Wisconsin————	– 500
	Mashpee————† Massachusets————† Mohegan—————	— Massachusets————	P.N.
	Massachusets———†		
	Mohegan-	— Connecticut———	– P.N.
	Montauk (Brotherton)	Wisconsin	— P.N.
	Nanticoke (Conoy)3	Virginio	
	Narraganset————————————————————————————————————	Rhode Island	//25
	Niantic	Rhodo Island	DNI
	Nipmuck————† Pennacook————	Tilloud Islallu	1 .IN.
	Pennacook———————	— New York———	_ PN
	Peauot	Connecticut	900
	Poosepatuck————————————————————————————————————	New York	_ PN
	Shinnecock—————————————————————	— New York	300
	Wampanoag (Pokanoket)————————————————————————————————————	Massachusets	– P.N.



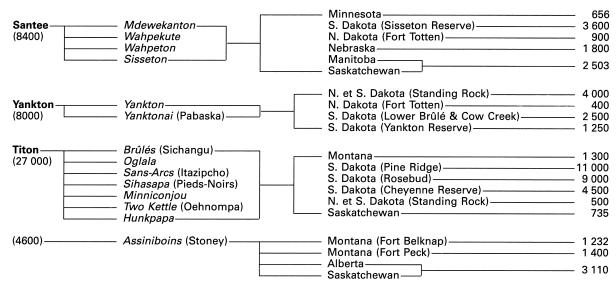
¹ Le rattachement des Beothuks aux Algonquiniens est fort probable, mais n'a pas été prouvé, faute de données. ^{2 et 3} La plupart des tribus de la côte atlantique sont réputées éteintes. Cependant, il subsiste quelques populations résiduelles de descendance mixte (Indiens, Blancs et Noirs) non officiellement reconnues comme indiennes, mais présentant des traits indubitablement indiens. Ainsi les Croatans sont 15 000, les Nanticoke 7000. Ils ont perdu leur identité, comme 6000 personnes de Nouvelle-Angleterre et d'autres groupes marginaux et composites du même genre (Melungeons, Brandywine People). Selon toute probabilité, ils se fondront dans la population ambiante, à plus ou moins longue échéance.

II. IROQUOISIENS (70 000)



IV. SIOUXAINS (70 000)

1. Groupe du Nord: Dakota (Sioux)*

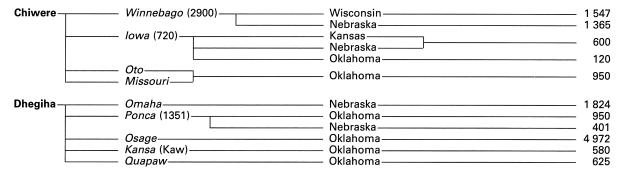


NOTE: Les trois premières entités (Santee, Yankton et Titon) constituent la Confédération des Dakotas, ou Sioux. Les Assiniboins n'en font pas partie. Ne possédant pas la lettre D, les Titons s'intitulent Lakota et les Assiniboins Nakota.

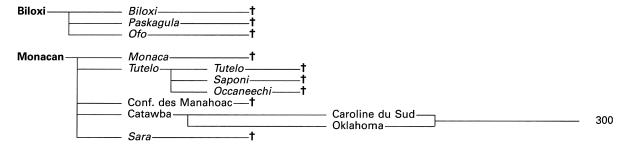
2. Groupe du Mississippi supérieur

Hidatsa (Minetaree, Gros-Ventres)———	N. Dakota——————	849
Absaroka (Crow)—————	Montana — — — — — — — — — — — — — — — — — —	3 416
Mandan	N. Dakota——————	384

3. Groupe du Mississippi inférieur



4. Groupe de l'Est



P.N.

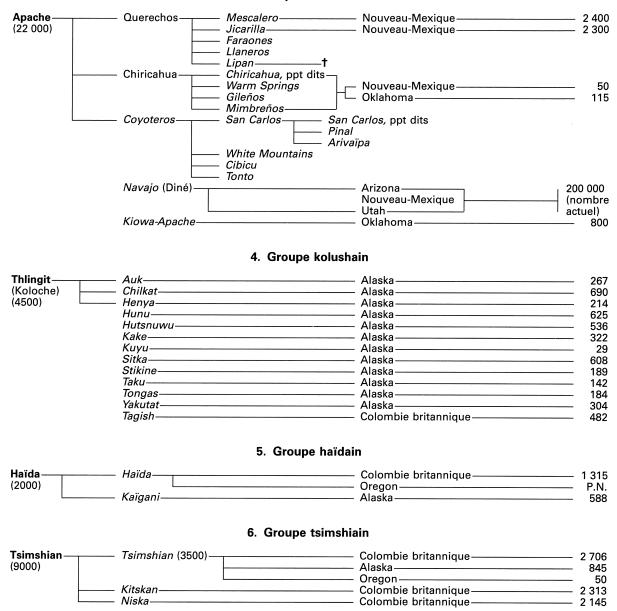
V. ATHAPASCAINS (270 000)

1. Groupe Déné (Tinneh) (7500)

A. Sous-groupe du Nord **Khotana** Kaiyuhkhotana (Koyukon) Knáiakhotana Alaska 2 500 Unokhotana 500 Ahtena Alaska Tutchone Yukon-100 Tanaïna-Yukon-530 Han-265 Ingalik Alaska 530 Kolchan-135 Kutchin (Loucheux) (2000) 7 sous-tribus Alaska 755 Canada (Yukon, Territoires Nord-Ouest) - 1 150 B. Sous-groupe de l'Est Saskatchewan 2 227 Chippewyan Chippewyan (Thilanotine) ppt dits-Alberta 1 025 (5200) Athabasca Territoires Nord-Ouest 855 Etheneldi (Mangeurs de Caribou) Manitoba 617 Tatsanottine (Couteaux-Jaunes) Territoires Nord-Ouest 466 **Esclaves** Etchareottine (Esclaves) Territoires Nord-Ouest 2 420 (6300)Alberta 1 262 Colombie britannique 287 Thlingchadinneh (Côtes-de-Chien) Territoires Nord-Ouest 1 700 Kawchodinneh (Peaux-de-Lièvres) Territoires Nord-Ouest C. Sous-groupe de l'Ouest Sikani Sikani, ppt dits-Colombie britannique 500 (1800)Tsattine (Castors) Alberta 468 Colombie britannique 444 Sarcee-Alberta 404 Takulli-Babine Babine-(Carriers) Nataottine Colombie britannique-5 765 Hwotsotenne Nascotin et 6 autres bandes Nahane Tahltan-Colombie britannique 793 (1700)Kaska-Colombie britannique-500 Etchaottine et 4 autres bandes Chilcotin Colombie britannique-1 700 2. Groupe des Côtes Sud Applegate Oregon Tolowa-Oregon 150 Chetco-Tututni-140 Oregon Shastacosta P.N. Oregon Galice Creek 42 Umpqua-118 Hupa Hupa, ppt dits Californie 1 000 Wilkut (Redwood)-(1000)Kaï-Pomo-Kuneste Californie-50 (800)Waïlaki-Californie 800

Mattole— Bear River-

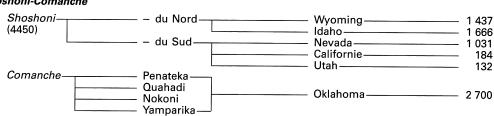
3. Groupe du Sud-Ouest



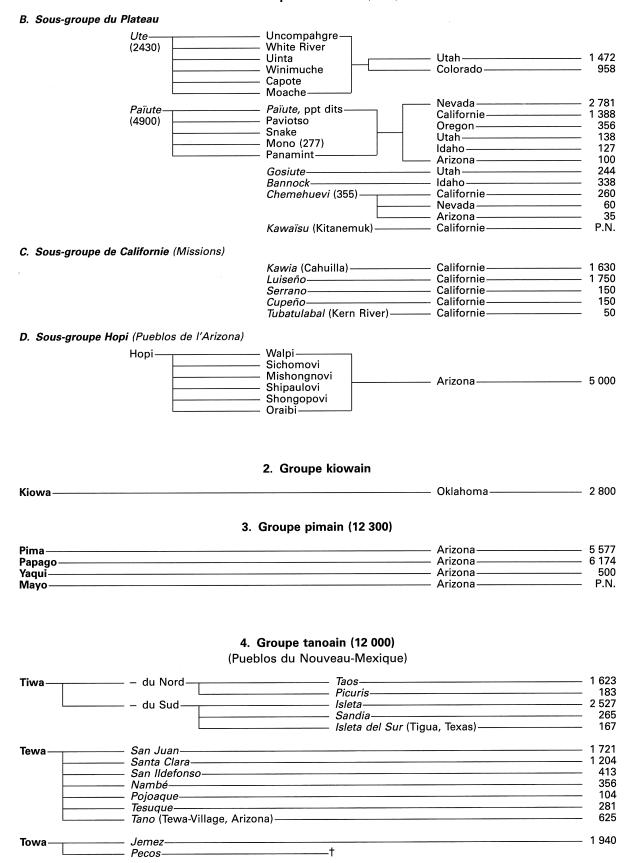
VI. UTO-AZTECAINS (52 000)

1. Groupe shoshonien

A. Sous-groupe Shoshoni-Comanche



1. Groupe shoshonien (suite)



VII. MOSAINS (40 000)

1. Groupe salishain

Salish —,———	Têtes-Plates (Flathead, Salish)————————————————————————————————————	— Montana	80
4000)	— Spokane————————	Washington	0,
,		Montana	9:
		——— Idaho————	0.
	Kalispel (Pends d'Oreille)	— Montana	38
	The state of the s	Montana	1!
Okinagan — —	Okinagan (1800) ppt dits	Washington	2
2800)		——— Colombie britannique————	1 50
	<i>Sanpoil</i> (Nespelim)	Washington	29
	— Colville——————————————————————————————————	——— Washington————	78
L	— Senijextee (Lakes)—	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
inkina	Cimbinas and dita	M/s all transfer in	
inkiuse———	— Sinkiuse, ppt dits————	vvasnington	5
600)	— Pisquow————————————————————————————————————	vvasnington	
<u> </u>	Wetnow	Washington	
	Cœurs a'Alene (Skitswish)————	Idaho	90
	NH	Colombie britannique	23
	Ntiakyapamuk (ind. i nompson)———	Colombie britannique Colombie britannique Colombie britannique	26
	Snuswap—————	Colombie britannique	10
Sous-groupe of	de la Côte		
Jour groupe			
	Bella Coola———————	——— Colombie britannique————	5
	Company much dis-		
лпох —	— Comox, ppt dits————————————————————————————————————	Colombie britannique	8
L	— runtiatsn———	· - · · · · · · · · · · · · · · · ·	J
	Turana	14/	_
vana — —	— Twana———————————————————————————————————	Washington	Р.
	— Skokomish————	Washington	2
llamook	Tillamaak (Nostuosa)		
ilailiook —	— Tillamook (Nestucca)— — Siletz————————————————————————————————————	Oregon	P.
	Siletz		
owichains	— Clemclemalats—————	Colombia britanniqua	1
ol brit 5652	Manaima	Colombia britannique	1
Ji. Dill. 3032	— Nanaimo————————————————————————————————————	Colombie britannique	[:
asilingt. F.N.	— Ferialakut————————————————————————————————————	Colombie britannique	1,
	— Quamichan————————————————————————————————————	Colombie britannique	
	Cnenalis	— Colombie britannique	1
	— Chilliwak————————————————————————————————————	Colombie britannique	
Luman	— Kwantien————	Colombie britannique	
wamich	Squamich ant dita	Colombia hvitannimus	1 1
500)	— Squamish, ppt dits	Woshington	I I
300)	— Nooksak———	washington	J
naish	Songish, ppt dits	Colombia britanniqua	1.0
000)	— bongish, ppt dits—	Machington	I U
	Clallam	\//aahimataa	-
	— Clailatti — Lummi — Samish————————————————————————————————————	Washington	3
	Camiah	Washington	
	- Sairiisii	Colombie britannique	P.
	— Sanetsh—————————	Colombie britannique	4·
	— Semiamu————	Colombie britannique	2
	Cooks	——— Washington———————————————————————————————————	P.
	— Sooke-	Colonible britannique	P.
squally	Nisqually, ppt dits	Washington	
700)	— Dwamish————————————————————————————————————		20 P.I
. 55/	Muckleshoot	Washington	P.I
	— Puyallup——————	Washington	38
	— Fuyanup————————————————————————————————————		30
	Spogualmu		
	- Shoqualliu-		<u> </u>
	— Syuaxon————————————————————————————————————	Washington	<u> </u>
	— Ghonomian	vvasnington	50
ehalis	— Chehalis ppt dits————	Washington	
	Humantulia -	vvasiiiigtoii———————————————————————————————	21
	— Patson————————————————————————————————————	Washington	10
	— Humptulips————————————————————————————————————		
	— Cowlitz————	Washington Washington Washington	10

	2. Groupe Koo	oteniain	
	Kootenai (1500)	—— Colombie britannique————	550
		Idaho	103 800
		Wortana	600
	3. Groupe wal	kashain	
Kwakiutl (Col. brit.) (4600)	— Kwakiutl— Kwakiutl, ppt dits (2600) Koskimo Nawiti Nimkish		
	Tsawatenok Haisla Kitimat (768) Kitlope Heilstuk Bella-Bella (1200) China Hat Wikeno		
	└── Wikeno	Colombia britanniqua	2 125
	Nootka (3150)————————————————————————————————————	Washington	——— 7.N.
	Makah	Washington	———— 432
	4. Groupe chin	nakuain	
Quileute	— Quileute, ppt dits————————————————————————————————————	Washington	310
(370)	— Hoh	Washington	60
(900) Yokuts (500)	1. Groupe pénutiain, pp Maïdu Wintun, ppt dits Nomelaki Patwin Yokuts, ppt dits Chukchansi et 3 autres bandes Miwok, ppt dits Marin Costanoan (8 bandes)		P.N. P.N. P.N.
	2. Groupe walaïtp	ouain (400)	
	Cayuse——————	Oregon	384
	Molala	Oregon	31
	3. Groupe chinool	kain (1000)	
	Chinook	—— Washington———————————————————————————————————	177
	Cascades	Oregon	125
	Clackamas	Oregon	89
	Clatsop—	Washington	P.N.
	Wasco————————————————————————————————————	Washington	274
	Cathlamet————————	Washington	P.N.
	4. Groupe lutuam	iain (1300)	
	Klamath	Oregon	937
	Modoc	Oregon	334
	·	Oklahoma	50

5. Groupe sahaptiain (10 000)

Nez-Percés	Idaho	2 400
	Washington—————	P.N.
Yakima	- Washington-	F F00
	Oregon———	5 500
Umatilla————————	Oregon————	123
	Washington————	85
Klikitat	Washington————	405
Palouse	Washington————	82
Topinish	Washington————	47
Wallawalla——————————————————————————————	Oregon————	623
Tenino (Warm Springs)—————	Oregon	544

IX. HOKAINS (10 000)

1. Groupe hokain, ppt dit

(1000)	Pomo, ppt dits Clean Lake Little Lake Lower Lake Gynomehro—	Californie F	P.N.
(1200)	Shasta, ppt dits————————————————————————————————————	Californie F	P.N.
	Achomawi (Pit River)	Californie & Oregon———— 1 (000
Yukian	Wappo——— Karow————————————————————————————————————	Californie P Californie P Nevada S Californie 2	P.N. 775 P.N. 541 250 P.N.
Yakonan	Coos———————————————————————————————————	Oregon———	120
	Alsea	Oregon & Washington————	45

2. Groupe yumain (5000)

Yuma	Arizona & Californie	——— 980
Mohave	Arizona	800
-	Californie	400
Maricopa	Arizona	400
Cocopah	Arizona	300
Diegueño (Ipaï-Tipaï)	Californie	1 300
Paï-Paï		
Havasupaï	Arizona	200
Walapaï	Arizona	500
Yavapai (Mohave-Apache)————	Arizona	50

3. Groupe coahuiltecain

Karankawa	Texas†	
Tonkawa	Oklahoma — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	50
Attacapa——————		P.N.

X. CADDOAINS (4000)

Conf. Caddo (1265)	- <i>Kadohadacho</i> (Caddo)———————————————————————————————————	- Oklahoma———————	- 100
Conf. Pawnee	- Chaui (Grands-Pawnees) - Skidi - Pitahauerat - Kitkehohki	- Oklahoma	- 1 260
(682)	- Wichita - Tawakoni - Waco - Kichaï - Arikara	- Oklahoma - Oklahoma - Oklahoma	- 190 - 60 - 190
	XI. KERESAINS (Pueblos) (14 000)	
	Acoma— Laguna— Cochiti— Zia— Santa Ana— San Felipe— Santo Domingo—	Nouveau-Mexique Nouveau-Mexique Nouveau-Mexique Nouveau-Mexique	5 400 800 500 500
	XII. ZUNIENS (2500) (P	ueblos)	
	Zuñi——————	Nouveau-Mexique-	2 443